

# GENNES' INFOS



Page 3

- Rue de l'ancienne  
Mairie (suite)  
- Rue du Moulin  
- Impasse des Tanneurs  
- Chemin de Mardron

Page 4

- Rencontre de  
chorales  
- Théâtre d'été  
- Spectacle  
médiéval  
- La Genn'iale

Page 5

- Nouveau  
cabinet  
médical  
- Un Club House  
pour l'ESGR  
- De nouveaux  
commerçants  
et artisans

Page 6

- Familles rurales  
de Gennes  
- Association du  
Berlot  
- Animation Paris/  
Pékin

Page 7

- GRIPPE A  
- Avis aux propriétaires fonciers  
- Permanence amélioration de  
l'habitat  
- Feux interdits  
- Révision des listes électorales

Page 8

- Séances  
des 6 juillet  
et 31 août

## S E P T E M B R E

Mercredi 23	Inscriptions théâtre enfants du Berlot Salle des Loisirs 13h30/14h30
Jeudi 24	Permanence amélioration de l'habitat (sur RDV 02 41 38 08 57) Assemblée générale Familles Rurales salle des loisirs
Du 26 au 2	Exposition de techniques sur papier et peinture (maison de retraite)
Mardi 29	CINEMA « L'âge de glace 3 » 20h30

## O C T O B R E

Lundi 5	Conseil Municipal
Mercredi 7	Animation proposée par le Réseau de Gérontologie du Saumurois « PARIS/PEKIN à vélo » 14h30 Salle des loisirs
Mardi 13	Bourse aux vêtements
Mercredi 14	
Mardi 20	CINEMA
Mercredi 21	Conférence à la maison de retraite
Jeudi 22	Permanence amélioration de l'habitat (sur RDV 02 41 38 08 57)
Samedi 24	Assemblée générale Gennes Pétanque
Mardi 27	CINEMA
Du 26 au 30	Accueil de loisirs au Centre Aéré
Vendredi 30 et Samedi 31	Représentation théâtrale du Berlot 20h30

## N O V E M B R E

Mardi 10	CINEMA
Mardi 17	Bourse aux jouets
Mercredi 18	



## CINEMA

## nouveaux tarifs:

**Plein tarif 5,80 €,**  
**Tarif réduit 4,40 €** (- de  
16 ans, carte Césam,  
demandeur d'emploi,  
commerçants partenaires,  
club inter-entreprise, pass  
culture-sport)

## Déchetterie: Collecte des ferrailles

2 <sup>ème</sup> mercredi du mois	14 h -17 h
4 <sup>ème</sup> samedi du mois	9 h -12 h 14 h 30 - 17 h



**Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages de Gennes ?**

### RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE

*(Suite)*

- **L'école de filles**

En face de ce bâtiment, de l'autre côté de la rue se trouve un immeuble qui abrita **l'école de filles** de la commune.

Dès 1903, la commune recherche une maison pour y installer l'école laïque de filles, dont la classe se faisait alors dans la salle de la justice de paix à la mairie. En 1905, la municipalité achète l'immeuble Jamin, pour la somme de 16 000 F. et en 1906, elle acquiert le terrain situé derrière l'immeuble.

En avril 1906, un premier projet de construction établi par les architectes Dussauze et Bricard envisage la construction de deux classes de garçons (36 élèves chacune), de deux classes de filles (36 élèves chacune) et d'une classe enfantine sur le terrain. Ce projet jugé trop coûteux (près de 50 000 F.) est repoussé et modifié : on écarte l'idée d'une école de garçons, on se limite à une seule classe de filles (de 50 élèves ! au lieu de deux classes de 36) et à une classe enfantine.

Ce deuxième projet évalué à 24 990 F. est approuvé en 1907. En 1911, suite à l'incertitude d'obtenir une maîtresse pour les enfants, la classe enfantine est supprimée. En 1912, enfin, les plans d'une école de filles avec une seule classe sont approuvés et l'adjudication des travaux a lieu en décembre 1913. Les travaux commencés dans l'immeuble, sont interrompus par la guerre et c'est seulement en 1919 qu'on reparle de l'école : le sous-préfet dans une lettre datée du 17 septembre 1919 met en demeure la commune d'achever ces travaux.

Les discussions, projets divers traînent jusqu'en 1922-1923 où on envisage l'installation de la classe de filles dans le bâtiment qui sert de logement à l'institutrice. Là encore, tergiversations et modifications diverses font traîner en longueur le projet.

En 1927, les travaux d'aménagement ne sont toujours pas commencés ! Ils débutent en avril-mai 1928 et leur réception est faite le 22 avril 1930 pour un montant de 65 199 F. Il a donc fallu pratiquement 25 ans pour que naisse une école de filles à Gennes.

Très vite les locaux furent insuffisants et il fallut également aménager des classes dans la mairie en face.

Celles-ci y restèrent jusqu'à la construction de la nouvelle école au début des années 60.

### RUE DU MOULIN

De la place du Marché à la rue de la Poste.

*Ancien nom : rue des Moulins.*

*Dénommée en 1971.*

Située à l'emplacement des derniers moulins installés sur le cours de l'Avort, cette rue rappelle une des activités principales de Gennes.

Le Grand Moulin (ou moulin du bourg), sur la place du Marché, déjà en activité au XV<sup>ème</sup> siècle, fonctionna jusque vers les années 1970.

D'autres moulins situés en aval terminaient le dispositif : il s'agit du moulin Grabotteau (appelé aussi petit Moulin) à quelques mètres du Grand Moulin dont il dépendait : les propriétaires étaient souvent les mêmes.

Le dernier, le moulin Brûlon était situé en aval des précédents. Cela justifie pleinement le pluriel qui était adopté pour désigner ce lieu.



### IMPASSE DES TANNEURS



S'ouvre sur la rue de la Cohue.  
*Dénommée en 1971.*

La profession de tanneurs était représentée à Gennes, au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les artisans et les ouvriers tanneurs habitaient la rue de la Halle (aujourd'hui rue de la Cohue.)

### CHEMIN DE MARDRON

De la place Saint-Vétérin à la rue de l'ancienne Mairie.

*Dénommée en 1971.*

Ce chemin qui longe les bras du ruisseau d'Avort, offre des vues sur le logis de Mardron (autrefois Merderon).

Peut-être bâti sur des fondations mérovingiennes, celui-ci a été profondément transformé au XVI<sup>ème</sup> siècle en habitation de style Renaissance.

Il est la propriété de la famille d'Achon depuis 1883.



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

16 juillet: Ambiance bien sympathique lors de la rencontre des chorales Global Harmony de Melton et Canta koumé à Gennes. Concerts, échanges, visites et gastronomie: tout un programme !



Chaque ambiance sous les arbres du parc de la Roche le 5 juillet lors de la représentation de « TANGO » par la compagnie du Rire en Carton.



« Petites histoires du Moyen-âge » lors du spectacle médiéval à St Eusèbe le 31 juillet.



La GENN'iale 2009 a eu une affluence record d'environ 800 personnes inscrites. Le départ de notre rando sur la cale, face à la Loire avec un soleil éclatant est une réussite.

Les boucles vtt de 32/47/67 km et marche 17/26 km emmenaient les participants sur les bords de Loire avec des ravitaillements dans les caves de St Maur au Thourel et à la foire aux tripes de St Georges des 7 voies.



Le 15 km famille vtc et 8 km marche traversaient le terrain de camping de Gennes pour se rendre à l'étang de Joreau de Gennes.

La bonne humeur, l'enthousiasme et le plaisir des concurrents sont la plus grande satisfaction pour tous les bénévoles de l'association Gennes-aventures.

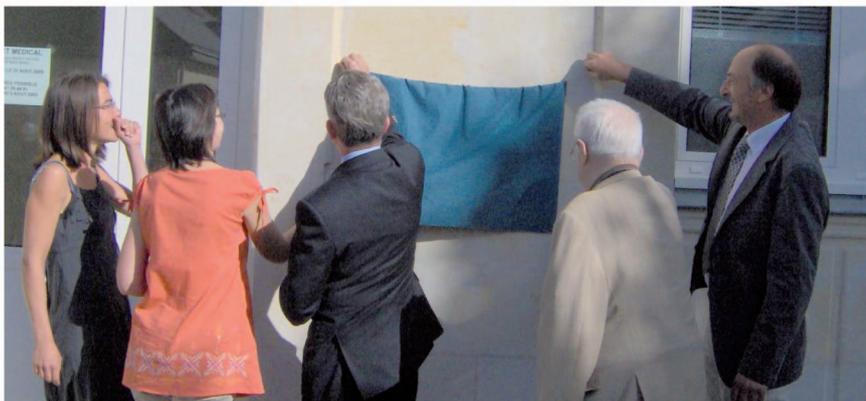
Merci à tous nos partenaires pour leur soutien.

Notre 3ème édition "la GENN'iale 2010" est déjà dans nos têtes avec de tous nouveaux parcours (sûrement vers la conquête de l'Ouest !)

Vous pouvez retrouver toutes les infos, photos et commentaires sur notre site internet [gennes-aventures.fr](http://gennes-aventures.fr)



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



Le 29 août dernier, inauguration du cabinet médical situé au 7 square du en présence de Monsieur Jean-Claude HERMET Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, de Monsieur André COURTIAUD, Maire honoraire, de Monsieur Jean-Yves FULNEAU, Maire de Gennes et bien entendu de Mesdames Maité ARIÑO et Adeline BODET-RICHET, médecins généralistes.

Les consultations sont assurées sur rendez-vous de 8h20 à 19h00 02.41.59.44.91  
- le lundi et le jeudi pour le Dr ARIÑO,  
- le mardi et le vendredi pour le Dr BODET RICHER,  
et le samedi de 8h00 à 12h00. Le cabinet est fermé le mercredi.  
Les visites à domicile sont réservées aux patients qui le justifient médicalement.  
Le secrétariat est ouvert toute la semaine de 8h00 à 20h00 et 8h00 à 12h00 le samedi.



Le Club House mis à disposition de l'ESGR par la commune est terminé...

et un nouveau filet pare-balle est en place sur le terrain d'entraînement.



Le nouveau rond-point du Clos Baujon est en voie d'achèvement.

## De nouveaux commerçants et artisans dans notre commune



« Au Bouquet Gennois », Pamela Rousseau, 7 rue de la cohue, 02 41 51 82 64



« Atelier de Création », Rozenn Laffineur, 8 rue de l'ancienne mairie, 02 41 51 82 28



Didier Gorlier, ébéniste-restaurateur, 5 place du Marché, 06 84 77 53



## FAMILLES RURALES DE GENNES PROPOSENT...

### Activités pour adultes

*DANSE COUNTRY* Mardi 20h à 21h30	T. CHAPITEAU 06 27 16 97 47	*YOGA* Lundi 13h45 - 14h45	A. PEZOT 02 41 51 94 70	*RUSSE* Samedi 10h45 à 11h45	Contact T. CHAPITEAU 06 27 16 97 47
AQUARELLE Jeudi 9h30 - 11h30	M. QUENT 02 41 54 98 98	ANGLAIS Mardi après midi Mardi soir	J. GRIST 02 41 38 48 02	ART FLORAL Mardi, une fois par mois 17h30 - 20h ou 20h - 22h30	M-M VINCENT 02 41 67 92 85
MOSAÏC "Mosaïque LOKUS" Vendredi 09h-12h	Tous les 15 jours A. PEZOT 02 41 51 94 70	SCRAPBOOKING Vendredi soir	T. GOUJON 02 41 38 05 23	CALLIGRAPHIE Tous les 15 jours Vendredi 10h - 12H	ELIAH 02 41 75 81 55 A. PEZOT 02 41 51 94 70
PATCHWORK/ CARTONNAGE/CUIR Jeudi 9h15 - 12h et 14h15 - 16h30	C. FAVROUL 02 41 51 88 95	PEINTURE Lundi tous les 15 jours A HUILE 14h -18h	M. LAURIOU 02 41 51 93 96		

### Gym pour hommes et femmes

GYM ADULTE - 'step' haltères etc.	Lundi: 19h 15 - 20h15 Mardi: 14h15 - 15h15	M. PEZOT 02 41 51 94 70
GYM ENTRETIEN - Entretenir sa forme pour garder la santé	Mardi: 10h - 11h	C. FAVROUL 02 41 51 88 95

### Activités pour enfants

Gym Rythmique et Sportive -GRS pour les enfants à partir de 6ans aimant bouger Avec rubans, cerceaux,	Mercredi: 14h - 16h	A. NOËL 02 41 51 82 99
BOIS - Creation d'objets.....Cours ouvert aux enfants de plus de 8 ans	Stages de 2 jours Mardi/ Mercredi vac scolaires 9h45 -17h	M. LAURIOU 02 41 51 93 96
GYM EVEIL - l'veil des enfants	Mercredi: 10.30h -11.30h	J. BEUGNON 02 41 51 90 19

**Carte adhérente obligatoire pour toutes activités de l'association. Pour toutes activités sportives, un certificat médical est demandé.**

## ASSOCIATION DU BERLOT . GENNES

Renseignements : Jacques Doidic 06 80 93 25 21

### Section Théâtre adultes

animée par un metteur en scène professionnel

Les comédiens amateurs se réunissent le mercredi soir de 20h30 à 22h30 à la salle des loisirs. Route de Louerre  
Ils montent chaque année une nouvelle pièce qu'ils présentent à Gennes et dans les communes voisines.

**Section Théâtre jeunes INSCRIPTIONS le mercredi 23 septembre salle des loisirs de 13h30 à 14h30**

animée par Valérie Souchard

Les enfants de 8 à 14 ans se réunissent le mercredi de 13h30 à

15h. Ils présentent en fin d'année un spectacle au cours duquel ils montrent exercices et saynètes étudiés pendant la saison.

### Section Chorale

animée par Gilles Constant

Répétition tous les jeudis de 20h30 à 22h, salle des loisirs.  
Nul besoin de connaître le solfège mais seulement le désir de chanter ensemble les chants du monde.

### Section cinéma

Séances tous les quinze jours le mardi à 20h30 à la salle des loisirs. Les bénévoles sont les bienvenus: accueil, billetterie, projections... Bénévoles, faites-vous connaître !

### Section Atelier vocal

Le lundi de 12h15 à 13h30, au château de la Roche, route de Louerre

animée par Claire Bossé

### Maison de retraite St Vétérin: Conférence débat le 21 octobre de 15h à 17h :

« Préparer une entrée en établissement d'une personne âgée » par Christian HESLON, psychologue des âges de la vie.

Entrée libre

### Réseau de Gérontologie du Saumurois

 Animation trimestrielle : « PARIS / PEKIN à vélo »

Mercredi 7 octobre à 14h30 à GENNES

à la salle des loisirs

En 2008, Serges BATAIS, habitant du Thoureil a participé à un périple fabuleux, le Paris/Pékin à Vélo.

Traversant de nombreux Pays : Allemagne, Autriche, Hongrie, Roumanie, Moldavie, Ukraine, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Chine, ce Thourellais propose de vous faire voyager en vous faisant découvrir son périple de 12 800 kilomètres.

Encadré par le groupe de visiteurs bénévoles de l'association du Réseau Gérontologique, toutes les personnes âgées sont invitées gratuitement à partager cet instant autour d'un petit goûter.

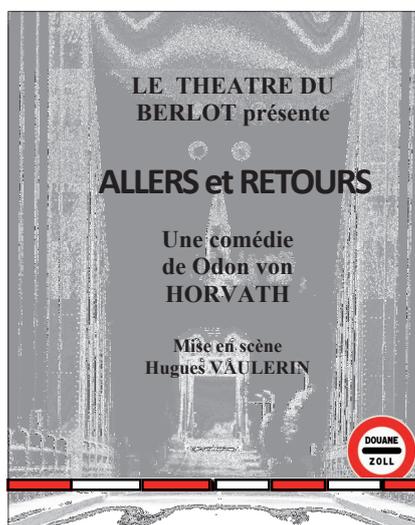


Le « Vestiaire » de familles Rurales de Gennes (place du Marais) a rouvert ses portes de nouveau tous les vendredis de 10h à 11h où des vêtements bébé, enfants et adultes sont à votre disposition..

Vous pouvez également offrir des vêtements en bon état à partir de 9h.

(20 centimes vous seront demandés par article emporté).

Contact: Annie NOEL  
au 02 41 51 82 99



#### Calendrier des représentations

Dimanche 11 octobre à la Ménitrié à 16h

Vendredi 23 octobre au Thoureil à 20h30

**Vendredi 30 octobre  
et Samedi 31 à Gennes  
à 20h30**

Dimanche 15 novembre à  
Chênehutte-Trèves-Cunault  
à 16h

## GRIPPE A (H1N1)

Des gestes simples pour limiter les risques de transmission

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou

tousser, puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.

- En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le **15**

Pour toute information

0 825 302 302 ou [www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

## Tournée annuelle de conservation cadastrale

### AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M. BROSSARD, agent du Cadastre sera de passage sur la commune au cours des mois d'octobre, novembre et décembre afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

### Feux interdits

Les feux de plein ou foyer à l'air libre (combustion avec ou sans flammes apparentes effectuées hors d'une enceinte conçue à cet effet) sont **interdits** depuis le 1er juin jusqu'au 15 octobre et A TOUTE PERIODE DE L'ANNEE lorsque les conditions météorologiques l'exigent (**vent fort supérieur**

à **40 km/h**). Les barbecues mobiles ou transportables, conformes aux normes françaises ou européennes, sont autorisés dans les lieux aménagés à cet effet. Une surface désherbée et gravillonnée y sera aménagée.

(extraits de l'arrêté préfectoral 09-50)

### Révision annuelle des listes électorales

La révision annuelle de la liste des électeurs français prévue par le code électoral aura lieu à partir du 1er septembre.

Cette révision doit permettre, notamment, l'inscription des électeurs ayant changé de domicile et des jeunes atteignant l'âge de 18 ans au plus tard la veille du 1er tour des élections régionales prévues en mars 2010. Les demandes d'inscription seront reçues en mairie **jusqu'au 31 décembre 2009**.

Les personnes concernées devront se présenter munies de toutes pièces justifiant de leur nationalité, de leur âge et de leur rattachement à la commune (domicile, résidence réelle et continue depuis le 1er septembre 2009, ou inscription personnelle sans interruption au rôle d'une des contributions directes locales depuis cinq ans).

Toute personne qui ne peut se présenter elle-même à la mairie, peut adresser sa demande par correspondance (à l'aide du formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site <http://www.service-public.fr/L>) ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les ressortissants de l'Union européenne peuvent, dans les mêmes conditions, demander leur inscription sur les listes électorales complémentaires en vue d'être admis à voter aux élections municipales et/ou au Parlement européen.

**Encore trop de propriétaires de chiens** laissent leurs fidèles compagnons divaguer sur la voie publique.

Les plaintes reçues en mairie en raison du danger potentiel que représentent les animaux errants sont nombreuses et justifiées. Sachez que ces chiens seront conduits à la fourrière communale aux frais de leurs propriétaires.

*Jacques Doidic, adjoint à la voirie*

**La loi sur l'eau** de 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages de prélèvement d'eau domestique existants ou futurs (puits et forages) ainsi que la récupération des eaux de pluie.



**Réunion du 6 Juillet 2009:****Statuts de la Communauté de communes:**

Le conseil municipal approuve les modifications apportées aux statuts de la communauté de communes, à savoir :

- transfert de l'ensemble de la Zone d'Activités des Sabotiers à Gennes à la Communauté de Communes du Gennois
- ajout d'un équipement communautaire : l'aire de camping cars de Cunault,
- transfert de la voirie d'accès à la déchetterie de Gennes à la communauté de communes,
- ajout de la compétence intermédiation locative dans le bloc de compétences « politique de l'habitat »
- transfert de voirie communale existante d'intérêt communal dans le cadre de déclassement de voirie départementale.

**Acquisition foncière :**

Le conseil municipal décide d'acquérir la propriété cadastrée AH 80 et située à l'angle de la rue du 8 Mai et de la rue de l'Ancienne Mairie en vue de créer des logements sociaux. L'acquisition s'élève à 135 000€ auxquels s'ajoutent 8000€ de frais et d'acte. La propriété serait rétrocédée à l'OPDHLM « Habitat 49 » qui pourrait créer 8 logements.

**PLU et ZPPAUP :**

Les deux cabinets les mieux disants (PONANT et GHECO) ont été présélectionnés pour réaliser l'étude du PLU (plan local d'urbanisme) et celle de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Après différents contacts, le maire est chargé de retenir l'un d'eux (ndlr : depuis, le choix s'est porté depuis sur GHECO).

**Cabinet médical :**

Un bail de location sera signé entre les médecins et la Commune. Le montant du loyer est fixé à 560€ par mois pendant les deux premières années et à 700€ les années suivantes avec indexation. Le mobilier de la salle d'attente sera mis à disposition, à charge pour les locataires de l'entretenir et de le remplacer si nécessaire.

**Logement communal :**

Le logement communal situé Square de l'Europe sera loué moyennant un loyer fixé à 470€ hors charges.

**Terrain de football :**

Une subvention va être demandée à la Fédération Française de Football pour financer des travaux d'éclairage du terrain dont le montant total est estimé à 59.179€ HT.

L'obtention de subvention conditionnera la réalisation des travaux.

**Aménagement sécuritaire :**

Rue de la Croix de Mission, des travaux estimés à 40 694€ sont envisagés et le Conseil Municipal décide de demander au département une subvention dans le cadre des amendes de police.

**Divers :**

Recrutement d'un apprenti au service « espaces verts »- Renonciation à droit de préemption- Décisions modificatives du budget...

**Réunion du 31 Août :****Lotissement Joreau II :**

Le permis d'aménager et le règlement du lotissement (qui comprend 7 parcelles) sont approuvés. (ce futur lotissement est situé entre le gymnase et la rue du Collège)

**Demandes de subventions :**

- Pour financer l'étude de la ZPPAUP, le Conseil Municipal demande à la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention d'un montant s'élevant à 40% de son coût.
- Pour financer la réalisation d'un aménagement sécuritaire type giratoire au carrefour des Pelouses, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

**Projet de groupe scolaire :**

Dans le cadre de sa mission, le CAUE a établi une étude financière du projet de construction d'un groupe scolaire avec garderie périscolaire et restaurant. Le coût prévisionnel s'élève à 3 282 500€ HT. En application du code des marchés publics, le Conseil Municipal décide d'engager la procédure du concours d'architecture.

**Mise à disposition d'un local à l'ESGR :**

Le montant des travaux de rénovation de ce local s'élève à 33 282,69€ TTC. Une convention de mise à disposition de ce local servant de clubhouse est approuvée par le Conseil Municipal, elle détermine notamment les charges du bénéficiaire en ce qui concerne l'eau, l'électricité, les télécommunications et l'entretien.

**Divers :**

Conditions d'accueil d'un enfant allergique au restaurant scolaire – Recrutement d'un agent en contrat aidé (CAE) – Rapports d'activités des SIAEP Région de Coutures et de Gennes- Les Rosiers – Fin du litige opposant la commune et une propriétaire privée dans la forêt de Joreau au bénéfice de la commune – Suite donnée au contrôle de vitesse effectué à l'aide d'un radar mobile mis à disposition pendant une semaine par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture...

*N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance sous huitaine.*

**Vous désirez faire paraître un article ?**

**N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr) et ce **avant le 15 octobre** pour le numéro de novembre/décembre.**

*La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.*

